

Étude de conception fonctionnelle : RPGC 1 et RPGC 5 – Étape 1 de la participation

Été 2024

Préambule

Le jeudi 15 juin 2023, une collision tragique s'est produite à l'intersection de la route provinciale à grande circulation (RPGC) n° 1 et de la RPGC n° 5 au nord de Carberry, au Manitoba. Depuis le jour de cet événement, le gouvernement du Manitoba s'efforce de soutenir les personnes touchées par la collision et d'apporter des améliorations à l'intersection afin de réduire le risque d'événements similaires à l'avenir. L'amélioration de la sécurité à l'intersection de la RPGC n° 1 et de la RPGC n° 5 demeure une priorité absolue de Transport et Infrastructure Manitoba (TIM).

Aperçu du projet

Au printemps 2024, TIM a lancé une étude de conception fonctionnelle dans le but de trouver un nouvel aménagement pour l'intersection qui améliorera la sécurité à la RPGC n° 1 et à la RPGC n° 5. Le présent bulletin fournit de l'information sur l'étude de conception fonctionnelle de l'intersection des RPGC n° 1 et n° 5, qui est présentée ci-dessous.

Processus de conception fonctionnelle

Le processus de conception fonctionnelle des RPGC n° 1 et n° 5 permettra de concevoir un nouvel aménagement pour l'intersection constituant la meilleure solution à cet emplacement en fonction d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent des considérations techniques telles que la sécurité, la mobilité, les conditions de circulation et la préparation des travaux de construction, mais également d'autres facteurs socio-économiques tels que le coût, l'entretien, les répercussions foncières et environnementales et les préoccupations de la communauté.

Le processus de conception fonctionnelle permettra de trouver des solutions qui répondent aux besoins opérationnels de l'intersection tout en améliorant la sécurité. Ces solutions sont évaluées en fonction de différents facteurs ou considérations pour déterminer la méthode privilégiée, en vue des phases de conception détaillée et de construction.

Réunions communautaires

L'une des tâches importantes de l'équipe de projet consiste à veiller à ce que tous les titulaires de droits autochtones, les parties prenantes et le public aient la possibilité de participer activement au processus de conception. Le Manitoba fournira des renseignements importants sur le projet et sollicitera des commentaires utiles lors de réunions communautaires pour éclairer la prise de décision.

Une série de réunions a eu lieu en juillet 2024 pour présenter le projet et donner aux particuliers et aux organisations l'occasion de faire part de leurs observations sur la manière dont l'intersection est utilisée et sur les facteurs importants à prendre en compte par l'équipe de conception. Des informations sur le processus de conception fonctionnelle et les prochaines étapes du projet ont également été fournies.

Les participants ont fait des commentaires sur plusieurs questions, notamment la sécurité, les limites de vitesse, l'état des routes, les aménagements pour les gros véhicules et l'équipement agricole, les conséquences et les avantages de la circulation, les tendances saisonnières, les répercussions sur les terres et la gestion de l'accès ainsi que les délais de construction, entre autres considérations importantes. Ces commentaires seront pris en compte dans l'évaluation des options proposées pour l'intersection.

Tout au long du projet, l'équipe de projet continuera d'organiser des réunions, de proposer du contenu informatif et de solliciter d'autres commentaires aux étapes ultérieures du processus de conception. Veuillez consulter votre journal local, le site Web de TIM et Participation MB pour prendre connaissance des annonces actuelles et futures relatives au projet et aux réunions.

Vous trouverez des renseignements complémentaires, notamment les scénarios-maquettes de l'étape 1 de la participation, sur la page du projet du site Web officiel de TIM à l'adresse suivante :

Transport et Infrastructure Manitoba : Informations sur le projet

Calendrier de la participation et prochaines étapes

Le diagramme suivant illustre le processus de participation des titulaires de droits, des parties prenantes et du public :

Étape 1 de la participation - été 2024

Titulaires de droits, parties prenantes et réunions publiques

Étape en cours

Étape 2 de la participation - automne 2024

Titulaires de droits, parties prenantes et réunions publiques

Étape 3 de la participation - hiver 2025

Titulaires de droits, parties prenantes et réunions publiques

Compréhension des conditions existantes

Élaboration des options

Évaluation et sélection de l'option privilégiée

Amélioration de l'option privilégiée

Présentation du rapport final

- L'équipe de projet examine actuellement les commentaires recueillis lors des réunions de l'étape 2 de la participation et élabore des options pour l'intersection.
- Les réunions de l'étape 2 de la participation auront lieu à l'automne 2024. Lors de ces réunions, l'équipe de projet présentera des options d'améliorations potentielles de l'intersection et fournira une évaluation préliminaire de ces options avant de déterminer celle qui sera privilégiée.

Calendrier du projet

- Conception fonctionnelle – en cours
- Conception détaillée et acquisition du terrain – début 2025
- Construction – fin 2025 ou début 2026
- Achèvement prévu – automne 2026